

CANADA

Débats de la Chambre des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

Samedi 10 août 1946.

La séance est ouverte à onze heures.

BILL D'INTÉRÊT PRIVÉ

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE BIENFAISANCE DES TRAVAILLEURS

M. RALPH MAYBANK (Winnipeg-Sud-Centre) propose la première lecture du bill n° 374, émanant du sénat) concernant l'Association canadienne de bienfaisance des travailleurs.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1re fois.)

LA RÉGIE DU BOIS

DÉMISSION D'UN RÉGISSEUR—SON SUCCESSEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. C. GREEN (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements. Des dépêches émanant de Vancouver et publiées dans les journaux de ce matin, indiquent qu'il y aura des changements dans la régie du bois. Le ministre pourrait-il faire une déclaration à ce sujet?

Le très hon. C. D. HOWE (ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements): Monsieur l'Orateur, on vient tout juste de me signaler cette nouvelle. M. David Rosenberry, qui fait partie du personnel de la régie du bois depuis six ans, a demandé à être relevé de ses fonctions à compter du 15 août. Le surcroît de travail qu'il s'est imposé depuis assez longtemps l'oblige à donner sa démission afin de prendre un repos prolongé avant de retourner à ses affaires personnelles. Nous avons songé à lui trouver un successeur et il semble que l'homme le plus apte à remplir le poste présentement soit M. Terrence Flahiff, coordinateur du logement. Nous avons l'intention de proposer M. Flahiff à la succession de M. Rosenberry.

LES PORTS FRANCS

QUESTION AU SUJET DU PORT DE QUÉBEC—RAPPORT DU COMITÉ INTERDÉPARTEMENTAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. GORDON B. ISNOR (Halifax): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Transports si l'on a promis au port de Québec ou à un représentant de ce port qu'on établirait un port franc à Québec?

L'hon. LIONEL CHEVRIER (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai promis à personne de présenter une mesure législative concernant l'établissement de ports francs. Nous avons dit à la délégation qui est venue s'entretenir avec plusieurs ministres de la Couronne que tout dépendrait du rapport du comité interdépartemental. Il ne saurait être question de présenter une mesure législative avant de savoir si le comité est favorable ou non à l'établissement de ports francs. Cependant, la délégation a reçu l'assurance que nous ferions tout notre possible pour donner suite promptement aux conclusions du rapport.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE

LES BANQUES ET LES COUPONS DE RATIONNEMENT
—LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. DIEFENBAKER (Lake-Centre): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Justice fera-t-il rapport sur l'état des procédures prises relativement à l'affaire des coupons de rationnement à laquelle la Banque Provinciale du Canada est mêlée, et dont il nous a parlé récemment? L'adjoint parlementaire du ministre des Finances pourrait peut-être nous dire si le permis de la banque a été renouvelé.

Le très hon. L.-S. ST-LAURENT (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, avant d'entrer à la Chambre, j'ai communiqué avec le sous-ministre de la Justice et avec l'inspecteur en chef de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. J'ai ainsi appris qu'il n'y a rien de nouveau au sujet